



MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

MEMBRES EN EXERCICE : 39

Séance du vendredi 4 avril 2014

Le quatre avril deux mille quatorze à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de SIX-FOURS-LES-PLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean Sébastien VIALATTE, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Puis sous la présidence de Gisèle HAMM-CREVAU, Conseiller Municipal, pour l'affaire 1 - l'installation du nouveau conseil municipal – Election du Maire.

Sous la présidence de M Jean-Sébastien VIALATTE, Député pour les affaires suivantes.

Etaient Présents : M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Joseph MULE, Mme Agnès ROSTAGNO, M. Thierry MAS SAINT GUIRAL, Mme Dominique DUCASSE, M. André MERCHEYER, Mme Dominique ANTONINI, M. Yves DRAVETON, Mme Viviane THIRY, M. Joël TONELLI, Mme Christiane GIORDANO, M. Patrick PEREZ, Mme Delphine QUIN, M. Hervé FABRE, Mme Nadine ESPINASSE, Mme Evelyne ENGELMANN, M. Denis PERRIER, M. Philippe GUINET, Mme Sylvie MAHIEU, Mme Jocelyne CAPRILE, Docteur Guy MARGUERITTE, M. Jean-Philippe PASTOR, M. Bruno ROURE, Mme Régine AGUILLON, M. Gil BAISSAT, Mme Fabiola CASAGRANDE, Mme Béatrice BROTONS, Mme Sandra KUNTZ, Maître Jérémy VIDAL, Mme Stéphanie CASSAR, Mme Gisèle HAMM-CREVAU, M. Pierre SINISCALCO, M. André GIMENEZ, Mme Nathalie MARTINEZ, M. Frédéric BOCCALETTI, Mme Amandine BONGIOVANNI, Mme Françoise BERGEOT, M. Erik TAMBURI

Procurations : M. Gérard NAVARRO à M. Erik TAMBURI

Absents :

Excusés :

Secrétaire de Séance : Mme Stéphanie CASSAR

Clôture de la Séance : 17h00

Mme Stéphanie CASSAR a été désignée à main levée à la majorité absolue

AFFAIRE N° 1

DELIBERATION N° 14020

RAPPORTEUR : Mme Gisèle HAMM-CREVAU

**INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION DU MAIRE
(Conformément aux Articles L2122-4, L2122-7 & L 2122-8 du Code Général des
Collectivités Territoriales)**

APRES DEBAT CONTRADICTOIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE De la conformité du scrutin et des résultats suivant le procès-verbal joint à la présente délibération.

DECLARE M. VIALATTE Jean Sébastien élu Maire avec 30 Voix à Bulletins secrets à l'aide d'une urne

AFFAIRE N° 2

DELIBERATION N° 14021

RAPPORTEUR : M. Jean-Sébastien VIALATTE

**FIXATION DU NOMBRE REGLEMENTAIRE D'ADJOINTS ET D'ADJOINTS DE
QUARTIER AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL**

APRES DEBAT CONTRADICTOIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À LA MAJORITE DES VOIX

**NEUF CONTRE : MME HAMM-CREVAU – M. SINISCALCO – M. GIMENEZ –
MME MARTINEZ – M. BOCCALETTI – MME BONGIOVANNI – MME BERGEOT
– M. TAMBURI + PROC. M. NAVARRO**

DECIDE

D'ADOPTER la proposition du Maire.

DE FIXER A 11 le nombre des Adjoints au Maire et à 3 le nombre d'Adjoints de quartiers de la Commune de SIX FOURS LES PLAGES, soit un total de 14 Adjoints.

AFFAIRE N° 3

DELIBERATION N° 14022

RAPPORTEUR : M. Jean-Sébastien VIALATTE

ELECTION DES ADJOINTS ET ADJOINTS DE QUARTIER

APRES DEBAT CONTRADICTOIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND acte de la conformité du scrutin et des résultats suivant le procès-verbal joint à la délibération.

DE DIRE que chaque Conseiller Municipal ou groupe de Conseillers Municipaux a pu présenter une liste au plus tard le jour de l'élection qui doit comporter au plus, autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

DECLARE ELUS La liste «Notre parti c'est Six-Fours la ville où il fait bon vivre»

ADJOINTS AVEC 30 VOIX (à Bulletins secrets à l'aide d'une urne)

M. Joseph MULÉ

Mme Agnès ROSTAGNO

M. Thierry MAS SAINT GUIRAL

Mme Dominique DUCASSE

M. André MERCHEYER

Mme Dominique ANTONINI

M. Yves DRAVETON

Mme Viviane THIRY
M. Joël TONELLI
Mme Christiane GIORDANO
M. Patrick PEREZ
Mme DELPHINE QUIN
M. Hervé FABRE
Mme Nadine ESPINASSE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Le Secrétaire de séance
Mme Stéphanie CASSAR



Le Député-Maire,
Jean-Sébastien VIALATTE

